

l'Europe eux-mêmes et jusque sur son propre marché. L'infiltration américaine commence à se faire sentir en Angleterre et même en France; les capitaux ouvrent la marche pour préparer le chemin aux produits manufacturés. Ce mouvement tournant n'échappe pas à la perspicacité des hommes d'Etat et des industriels allemands et il provoque en Allemagne un mouvement d'opinion d'une grande intensité; là on ne donne rien au hasard et quand une difficulté surgit, de nature à compromettre la prospérité de la nation, tous les esprits travaillent à la résoudre.

C'est de ce mouvement d'opinion qu'est sortie l'idée d'un Zollverein des principaux Etats d'Europe menacés par l'ogre américain, qui leur permettrait, en s'unissant et en se solidarissant contre l'ennemi commun, de le refouler et de préserver la vieille Europe d'un écrasement irréparable. L'idée a fait son chemin un peu partout et elle vient d'être l'objet d'une proposition au Congrès international agricole qui s'est tenu à Rome, il y a quelques semaines.

Quelle doit être cette Union douanière et comment l'établir, si tant est qu'il soit nécessaire de le faire? Le problème n'est pas si facile à résoudre qu'on pourrait le croire et la discussion l'a bien prouvé.

L'idée la plus simple, celle qui avait cours jusqu'à ce jour, était celle d'un Zollverein européen, c'est-à-dire d'une coalition des Etats d'Europe ou au moins de l'Europe centrale, supprimant entre eux toutes les barrières douanières et ne laissant plus subsister à l'entrée de l'Europe qu'une grande barrière générale les protégeant tous contre la concurrence des autres pays. Le système se résume d'un mot: le libre-échange entre les pays contractants et le régime de la protection renforcée vis-à-vis de tous les autres.

Au Congrès de Rome, la proposition a été écartée tout de suite et avec juste raison; tout le monde a reconnu la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'arriver à fondre ensemble et à mettre sur le même pied, au point de vue douanier, des nations qui, bien que voisines, se trouvent dans des conditions de production absolument différentes, soit au point de vue des avantages naturels, soit au point de vue du perfectionnement scientifique, soit au point de vue des charges fiscales qui pèsent sur la production. Ce serait folie d'essayer de les soumettre au même régime et on n'y parviendrait sûrement pas.

Cette solution abandonnée, il fallait trouver autre chose et voici la combinaison ingénieuse que le délégué de l'Autriche-Hongrie et le délégué de l'Allemagne proposaient au Congrès de substituer au Zollverein pur.

Ce serait une sorte d'union douanière

des principaux Etats de l'Europe au moyen des traités de commerce. Pour obtenir le résultat poursuivi, ces traités devraient avoir un double but et être étudiés à un double point de vue. Du côté européen, ils devraient être faits de façon à constituer aux Etats contractants de tels avantages dans leurs rapports réciproques que les produits de l'Europe puissent prendre partout sur les marchés de l'Europe la place des produits exotiques.

Pour compléter ces avantages, chaque Etat établirait du côté extra européen des droits différentiels très élevés qui fermentaient en quelque sorte la porte de l'Europe aux produits des autres continents.

En théorie, le système paraît très simple; mais quand on l'examine de près, dans son fonctionnement pratique, on en découvre bien vite les points faibles.

Il repose d'abord sur une conception infiniment trop optimiste que le grand économiste italien, M. Luzzati, a tout de suite aperçue avec sa lucidité d'esprit et sa haute compétence en pareille matière.

"J'ai pris part, a dit M. Luzzati, à la négociation des premiers traités de commerce, il y a trente-cinq ans, et de tous ceux qui les ont suivis. Eh bien, je ne crois pas qu'il soit facile de les renouveler en Europe à l'heure qu'il est. Il faudrait d'abord songer à guérir l'Europe de ses dissensions douaniers avant de penser à prendre une offensive vis-à-vis des autres continents. Je ne sais pas, a-t-il ajouté, si vous avez examiné comme j'ai dû le faire les tarifs allemands et le projet de tarif austro-hongrois; on y trouve des augmentations en face desquelles notre collègue, M. Méline, peut revendiquer le mérite de la modération."

Ces paroles, dans la bouche d'un des hommes d'Etat qui connaissent le mieux les questions douanières, suffisaient à trancher la question et elles lui étaient dictées par le sentiment très exact de la situation actuelle. La négociation et surtout la conclusion des traités de commerce devient par la force des choses de plus en plus difficile parce que les intérêts en présence deviennent de plus en plus complexes, et surtout parce que les changements économiques se font aujourd'hui avec une telle rapidité et une telle violence qu'aucune nation n'ose plus se lier les mains et que chacune veut conserver les moyens de faire face à toutes les éventualités.

Qui pouvait prévoir, il y a quelques années, le formidable mouvement qui s'accomplit en ce moment aux Etats-Unis et deviner la trouée que les trusts, cet engin de guerre d'une puissance si effrayante, allaient faire au milieu de l'Europe stupéfaite? Nous vivons dans un temps où l'avenir nous réserve sans doute bien

d'autres surprises, et on comprend aisément l'hésitation des peuples à se ligoter de leurs propres mains.

Mais si les traités ordinaires se heurtent aujourd'hui à tant d'objections, à tant de difficultés, que dire de ces traités d'un nouveau genre et bien autrement compliqués, qui reposeraient sur le principe d'une union douanière de toute l'Europe ou seulement de l'Europe centrale? Comment amener chaque Etat à faire des concessions à son voisin dans l'unique but d'écartier les produits américains et au risque de se voir inondé à son tour par des produits européens? Chacun y regardera à deux fois avant d'ouvrir ainsi sa porte toute grande; et puis, on se trouvera en face d'un autre danger, qui fera reculer les plus braves.

Il ne faut pas oublier que si les Etats-Unis vendent de plus en plus à l'Europe, ils ne cessent pas pour cela de lui acheter ses produits et que ses achats se chiffrent par centaines de millions pour beaucoup de nations européennes. Il est fort probable que celles-ci ne voudront pas lâcher la proie pour l'ombre et qu'elles ne consentiront à entrer dans une combinaison contre les Etats-Unis qu'à la condition d'être bien assurées que leurs voisins européens leur achèteront une quantité de produits équivalente à celle que leur prenaient les Etats-Unis. Mais comment leur donner cette garantie et cette certitude? Pour cela il faudrait presque une assurance mutuelle de toute l'Europe, et c'est une opération dont il est fort probable qu'on ne viendra jamais à bout.

Le Congrès agricole de Rome, qui a vu tout cela et bien d'autres choses, s'est refusé à sanctionner par un vœu une proposition qui rencontrerait tant d'objections principales; il considère que le remède serait pire que le mal.

Il avait d'autant plus de raisons de le faire que le péril américain est bien plus industriel qu'agricole. Ce qui est véritablement inquiétant pour l'Europe, c'est le développement prodigieux surtout l'organisation raisonnée des grandes industries des Etats-Unis, qui n'est en rien comparable à la marche de leur agriculture. La production agricole a forcément des limites tracées par la nature et on ne peut pas en un clin d'œil la doubler et la tripler. Il n'en est pas de même de la production industrielle qui, avec le machinisme moderne, ne connaît pas d'autre limite que celle des capitaux disponibles, et aujourd'hui le capital court les rues cherchant sans cesse de nouveaux emplois.

C'est ainsi qu'est né aux Etats-Unis le vertige de la production sans frein et sans limite, qui est devenue un danger aussi bien pour eux que pour leurs concurrents dans le monde; car ils finiront,